

Composition de l'entité éthique

L'Entité éthique est composée de 3 personnes, soit d'un responsable, qui est délégué à l'éthique, assisté administrativement par 2 secrétaires. L'entité est intégrée aux Services généraux dans le département « Formation & Développement » du Corps de police de Lausanne.

Elle s'appuie également sur un réseau formé de 22 catalyseurs (statuts et fonctions confondus) au sein du Corps de police (formations, avis, etc.). Tous formés académiquement par un microprogramme universitaire en éthique de la Sécurité publique.

CONTACT

Officier éthicien Patrice Boillat

Responsable Entité éthique

 021/315 33 26

 patrice.boillat@lausanne.ch

Mme Nathalie Michel

Secrétaire Entité éthique & Comité d'éthique 50%

 021/315 33 23

 nathalie.michel@lausanne.ch

Mme Sarah Leston

Secrétaire Entité éthique & Répondante pour la formation 50%

 021/315 33 23

 sarah.leston@lausanne.ch

Responsabilités & Mandats

Ethique Institutionnelle

- Recensement et examens des préoccupations et besoins en éthique du CPL
- Gestion des problèmes éthiques liés au Corps de police - formulation de recommandations et avis
- Assure une relation d'aide & de soutien au personnel (cadres & collaborateurs) dans la prise de décisions en situations difficiles & gestion de crise
- Implication & animation dans le développement stratégique du Corps de police (direction élargie) et à l'amélioration des méthodes de management

Charte des Valeurs

- Assure le suivi de la charte des valeurs du Corps de police de Lausanne

Comité d'Ethique

- Gestion administrative (Secrétaire général) du Comité d'éthique & suivi des avis rendus par ce dernier

Formations

- Formation continue, expert et examinateur (Brevet fédéral) des aspirants de police et policiers-ères en éthique professionnelle à l'Académie de Savatan
- Elaboration & formation continue en éthique professionnelle des collaborateurs, des cadres intermédiaires et dirigeants du CPL
- Elaboration & formation des cadres en management (gestion collaborative)